



Préavis d'un mois changer pour deux mois

Par **Nolwenn**, le **11/02/2009** à **15:17**

Bonjour, aujourd'hui mon bailleur me propose un logement pour un préavis d'un mois mais de mon côté j'attends d'un autre organisme une commission pour un autre logement. Dans l'hypothèse où ce deuxième logement me soit accordé, est-ce que je peux faire par recommandé une demande d'allongement de préavis à deux mois donc le mois de préavis en cours et le mois suivant?

Merci de votre aide.